

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Published at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

On 2 septembre 1912. Thermomètre de E. Claude, Op. bien, Successeur de E. & L. Claude, 918 rue Canal, N.-O., Lae.

Les difficultés balkaniques.

De quel côté qu'on l'envisage, à l'intérieur comme à l'extérieur, la situation en Turquie est incontestablement assez grave: il y a la révolte albanaise, qui était un sujet sérieux de préoccupations; les tiraillements qui se manifestent, au sein du nouveau gouvernement, le désaccord visible parmi les membres du cabinet; les menées du Comité qui ne se résigne pas à se voir du jour au lendemain dépossédé du pouvoir; la guerre avec l'Italie, pour laquelle une solution acceptable ne se laisse pas découvrir aisément; les escarmouches incessantes sur la frontière monténégrine; les relations plutôt tendues vers la Bulgarie.

Que de points noirs, que de dangers! Un seul de ces dangers suffirait, dans les circonstances normales, à occuper et préoccuper les dirigeants de Constantinople. Quand tout cela se présente à la fois, on se fait une idée de leurs difficultés, de leurs embarras.

La manière ultra-forte avec laquelle l'ancien gouvernement, centralisateur à outrance, s'obstinait à traiter l'Albanie, ne pouvait pas donner de bons résultats. Mais il ne faudrait pas croire que les résultats seraient meilleurs, si l'on lâchait du jour au lendemain, complètement la bride aux Albanais. Les événements de ces jours derniers le prouvent jusqu'à l'évidence. L'audace et les exigences des Arnauts croissaient à mesure qu'ils sentaient les autorités turques faiblir. Usakub est en leur pouvoir; les plus exaltés d'entre eux parlaient de marcher sur Salonique.

Le gouvernement ottoman devait faire aux Albanais d'importantes concessions. Il semble l'avoir compris, puisque les dernières nouvelles nous annoncent que le paiement se fait. S'il dure, ce sera, pour le gouvernement, un important souci de moins.

Mais pendant ce temps, les nouveaux ministres sont en désaccord: aucun homme d'Etat

ne semble désireux d'accepter le portefeuille de l'intérieur. Ces hésitations se comprennent de reste: ce ministre, quel qu'il soit, aura la tâche fort pénible de renouveler tout le corps des gouverneurs de province et sous-gouverneurs qui, nommés par l'ancien ministre, lui sont, presque partout, restés fidèles. Le grand vizir et aussi Hilmi pacha sont accusés par certains de montrer trop de ménagements aux membres du Comité. Si ces tiraillements continuent, il paraît difficile que le cabinet puisse durer bien longtemps.

Quant aux pourparlers de paix, ils se heurtent toujours aux mêmes obstacles: la difficulté de faire accepter aux Turcs l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Il y a, de part et d'autre, un désir visible d'arriver à un compromis. Mais comment trouver les bases de ce compromis.

Sans qu'il faille prendre au tragique les petits engagements qui se livrent sur la frontière monténégrine, on est pourtant bien obligé d'en tenir compte. Beau coup plus inquiétant est l'état d'esprit des Bulgares, à la suite des massacres de Kotchana: la haine du Turc, le désir de la guerre depuis si longtemps préparée, se déchaînent à nouveau chez ce petit peuple. Il ne faudrait qu'un incident pour que le gouvernement et le souverain fussent débordés.

Puisque les différentes chancelleries vont se mettre à causer sur touchant la situation balkanique, ainsi que la diplomatie autrichienne les y convie, il y a là ample matière à de nombreux et importants entretiens!

LA CARTE DE VISITE.

Le capitaine Batrachomyopoulos, de l'armée hellénique, rentre chez lui, fatigué de la manœuvre. Il dépose l'uniforme, revêt un pyjama, enfle ses pantoufles et, mollement étendu sur une chaise longue, se détecte déjà des tasses de café turc qu'il va entre-couper de fines cigarettes. "Si l'on vient me demander, dit-il à son valet de chambre, quand ce serait Dieu le père, je n'y suis pour personne." Ce valet de chambre est un brave garçon, pas maladroît, bien qu'il ne sache ni lire ni écrire, mais peu au courant des usages mondains; il y a huit jours seulement qu'il est venu à Athènes et c'est la première fois qu'il se trouve dans une ville. Ravi d'une consigne qui lui promet du repos, car Madame est sortie, il s'en va faire sa sieste sur une chaise de la cuisine. Comme il fermait les yeux, la cloche le réveille. Un visiteur insiste pour voir le capitaine: "Le capitaine n'est pas chez lui. Si, si, il est chez lui; remettez-lui ma carte". Le domestique, assez perplexé, se décide à frapper à la porte de son maître, bien sûr, pourtant d'être mal reçu. M. le capitaine l'officier a-t-il jeté les yeux sur le bristol qu'il s'écrit tout joyeux: "Faites entrer, faites entrer". C'est un vieil ami qui revient d'un long voyage. Les deux hommes tombent dans les bras l'un de l'autre; ils ont mille choses à se dire; les voilà attablés devant des boissons fraîches; toute la maison retentit de leurs cris de joie. Le valet de chambre, dans la cuisine, essaye de reprendre son somme interrom-

pu. Nouveau coup de somnolence. Cette fois, c'est un jeune ménage qui vient faire sa visite de noces. "Monsieur et Madame sont sortis", répond le domestique, fidèle à la consigne. "Vous voudrez bien leur remettre notre carte", réplique le mari, enchanté de l'occasion. Alors, le valet de chambre, avec un bon sourire: "Il fallait me dire tout de suite que vous aviez une carte d'entrée", et, sans plus attendre, certain d'être approuvé, il introduit la visite de noces chez le capitaine en pyjama. Son officier lui a lavé la tête: mais le néo-Athénien n'a pas encore compris pourquoi un même bristol produit des effets différents, ni qu'une carte de visite n'est pas une carte d'entrée.

Moulay Hafid à Vichy.

Vichy, 20 août.

Moulay Hafid est l'homme le plus accommodant. Si le soleil brille, il est content. Si la pluie tombe, il déclare que c'est un bienfait d'Allah. Voilà une philosophie que tous les Parisiens ont achetée une automobile, il lui faudra un chauffeur, n'est-ce pas? Peut-être ce garçon ne réfléchit-il pas qu'il lui faudra aussi des routes.

La villa "Majestic" est enveloppée d'un nuage de fumée. Vous entendez bien que j'exagère un peu, mais cependant tout le monde fume d'énormes et excellents cigares, tout le monde sauf le chambellan Azous, Marocain rigide, qui porte sur les tempes des mèches de cheveux gris en tire-bouchons; mais le secrétaire Mohamed fume, les nègres fument, le Sultan fume, les musulmans fument, et depuis le départ de Marseille on a acheté et brûlé pour mille francs de cigares. Mille francs en quatre jours, c'est beaucoup.

Néanmoins, tous ces fumeurs se portent bien. Seul le docteur Verdon compte se soigner. Il m'a dit hier: "Il n'y a que moi de malade ici". Et il boit l'eau de Vichy avec frénésie. Mais où allons-nous si, sur vingt personnes, une seule est souffrante, qui est justement le médecin?

Ce soir, le Sultan est allé dîner à Moulins chez le préfet. Tous les habitants de Moulins étaient rassemblés pour le voir. Il y a prononcé quelques paroles éloquentes. Il repartira pour Vichy en pleine nuit. Ainsi aura-t-il l'impression de rouler pendant une heure et demie sous un tunnel. Et moi, qui roulerai derrière lui, je me trouverai fort à l'aise, ce qui prouve bien que ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

En attendant, il se promène, enveloppé dans ses voiles. Aujourd'hui, en revenant de boire l'eau bienfaisante, il a appelé ses musiciens et chanté des chansons d'amour. Les chansons d'amour marocaines sont lugubres, si j'en juge par celle que j'ai pu entendre. Ce sont des lamentations désespérées, qu'on crie cependant à tue-tête,

et on les accompagne de petits grincements de guitare. Ayant chanté tout son saoul, Moulay Hafid a déjeuné, et puis il s'est installé devant une table et a manié des louis d'or. C'est une de ses distractions favorites, mais on ne saurait la lui reprocher, puisqu'il distribue ensuite les pièces avec une si merveilleuse indifférence. Il aurait bien pu aussi se faire lire les lettres qu'il a reçues, mais il n'a pas voulu s'en douter. Il y en a pourtant des centaines qui sont, pour la plupart, adressées à "Monsieur (sic) Moulay Hafid", et l'on pense bien qu'elles contiennent toutes des demandes d'argent. Il suffit de voir les écritures malhabiles pour s'en convaincre.

Toutefois il a une épître désintéressée, c'est celle qu'ont écrite les minidettes d'un atelier de Montmartre, lesquelles ont envoyé aussi un bouquet. Elles ont vu le portrait du Sultan, et le Sultan leur plat.

Il plaît d'ailleurs aussi au chauffeur de l'automobile, ce chauffeur n'a plus qu'un désir, qui est de rester au service d'un maître si magnifique, et il a supplié M. Oudaïllé de le protéger. Puisque le Sultan a acheté une automobile, il lui faudra un chauffeur, n'est-ce pas? Peut-être ce garçon ne réfléchit-il pas qu'il lui faudra aussi des routes.

La villa "Majestic" est enveloppée d'un nuage de fumée. Vous entendez bien que j'exagère un peu, mais cependant tout le monde fume d'énormes et excellents cigares, tout le monde sauf le chambellan Azous, Marocain rigide, qui porte sur les tempes des mèches de cheveux gris en tire-bouchons; mais le secrétaire Mohamed fume, les nègres fument, le Sultan fume, les musulmans fument, et depuis le départ de Marseille on a acheté et brûlé pour mille francs de cigares. Mille francs en quatre jours, c'est beaucoup.

Néanmoins, tous ces fumeurs se portent bien. Seul le docteur Verdon compte se soigner. Il m'a dit hier: "Il n'y a que moi de malade ici". Et il boit l'eau de Vichy avec frénésie. Mais où allons-nous si, sur vingt personnes, une seule est souffrante, qui est justement le médecin?

Ce soir, le Sultan est allé dîner à Moulins chez le préfet. Tous les habitants de Moulins étaient rassemblés pour le voir. Il y a prononcé quelques paroles éloquentes. Il repartira pour Vichy en pleine nuit. Ainsi aura-t-il l'impression de rouler pendant une heure et demie sous un tunnel. Et moi, qui roulerai derrière lui, je me trouverai fort à l'aise, ce qui prouve bien que ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

En attendant, il se promène, enveloppé dans ses voiles. Aujourd'hui, en revenant de boire l'eau bienfaisante, il a appelé ses musiciens et chanté des chansons d'amour. Les chansons d'amour marocaines sont lugubres, si j'en juge par celle que j'ai pu entendre. Ce sont des lamentations désespérées, qu'on crie cependant à tue-tête,

et on les accompagne de petits grincements de guitare. Ayant chanté tout son saoul, Moulay Hafid a déjeuné, et puis il s'est installé devant une table et a manié des louis d'or. C'est une de ses distractions favorites, mais on ne saurait la lui reprocher, puisqu'il distribue ensuite les pièces avec une si merveilleuse indifférence. Il aurait bien pu aussi se faire lire les lettres qu'il a reçues, mais il n'a pas voulu s'en douter. Il y en a pourtant des centaines qui sont, pour la plupart, adressées à "Monsieur (sic) Moulay Hafid", et l'on pense bien qu'elles contiennent toutes des demandes d'argent. Il suffit de voir les écritures malhabiles pour s'en convaincre.

Toutefois il a une épître désintéressée, c'est celle qu'ont écrite les minidettes d'un atelier de Montmartre, lesquelles ont envoyé aussi un bouquet. Elles ont vu le portrait du Sultan, et le Sultan leur plat.

Il plaît d'ailleurs aussi au chauffeur de l'automobile, ce chauffeur n'a plus qu'un désir, qui est de rester au service d'un maître si magnifique, et il a supplié M. Oudaïllé de le protéger. Puisque le Sultan a acheté une automobile, il lui faudra un chauffeur, n'est-ce pas? Peut-être ce garçon ne réfléchit-il pas qu'il lui faudra aussi des routes.

La villa "Majestic" est enveloppée d'un nuage de fumée. Vous entendez bien que j'exagère un peu, mais cependant tout le monde fume d'énormes et excellents cigares, tout le monde sauf le chambellan Azous, Marocain rigide, qui porte sur les tempes des mèches de cheveux gris en tire-bouchons; mais le secrétaire Mohamed fume, les nègres fument, le Sultan fume, les musulmans fument, et depuis le départ de Marseille on a acheté et brûlé pour mille francs de cigares. Mille francs en quatre jours, c'est beaucoup.

Néanmoins, tous ces fumeurs se portent bien. Seul le docteur Verdon compte se soigner. Il m'a dit hier: "Il n'y a que moi de malade ici". Et il boit l'eau de Vichy avec frénésie. Mais où allons-nous si, sur vingt personnes, une seule est souffrante, qui est justement le médecin?

Ce soir, le Sultan est allé dîner à Moulins chez le préfet. Tous les habitants de Moulins étaient rassemblés pour le voir. Il y a prononcé quelques paroles éloquentes. Il repartira pour Vichy en pleine nuit. Ainsi aura-t-il l'impression de rouler pendant une heure et demie sous un tunnel. Et moi, qui roulerai derrière lui, je me trouverai fort à l'aise, ce qui prouve bien que ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

En attendant, il se promène, enveloppé dans ses voiles. Aujourd'hui, en revenant de boire l'eau bienfaisante, il a appelé ses musiciens et chanté des chansons d'amour. Les chansons d'amour marocaines sont lugubres, si j'en juge par celle que j'ai pu entendre. Ce sont des lamentations désespérées, qu'on crie cependant à tue-tête,

et on les accompagne de petits grincements de guitare. Ayant chanté tout son saoul, Moulay Hafid a déjeuné, et puis il s'est installé devant une table et a manié des louis d'or. C'est une de ses distractions favorites, mais on ne saurait la lui reprocher, puisqu'il distribue ensuite les pièces avec une si merveilleuse indifférence. Il aurait bien pu aussi se faire lire les lettres qu'il a reçues, mais il n'a pas voulu s'en douter. Il y en a pourtant des centaines qui sont, pour la plupart, adressées à "Monsieur (sic) Moulay Hafid", et l'on pense bien qu'elles contiennent toutes des demandes d'argent. Il suffit de voir les écritures malhabiles pour s'en convaincre.

Toutefois il a une épître désintéressée, c'est celle qu'ont écrite les minidettes d'un atelier de Montmartre, lesquelles ont envoyé aussi un bouquet. Elles ont vu le portrait du Sultan, et le Sultan leur plat.

Il plaît d'ailleurs aussi au chauffeur de l'automobile, ce chauffeur n'a plus qu'un désir, qui est de rester au service d'un maître si magnifique, et il a supplié M. Oudaïllé de le protéger. Puisque le Sultan a acheté une automobile, il lui faudra un chauffeur, n'est-ce pas? Peut-être ce garçon ne réfléchit-il pas qu'il lui faudra aussi des routes.

La villa "Majestic" est enveloppée d'un nuage de fumée. Vous entendez bien que j'exagère un peu, mais cependant tout le monde fume d'énormes et excellents cigares, tout le monde sauf le chambellan Azous, Marocain rigide, qui porte sur les tempes des mèches de cheveux gris en tire-bouchons; mais le secrétaire Mohamed fume, les nègres fument, le Sultan fume, les musulmans fument, et depuis le départ de Marseille on a acheté et brûlé pour mille francs de cigares. Mille francs en quatre jours, c'est beaucoup.

Néanmoins, tous ces fumeurs se portent bien. Seul le docteur Verdon compte se soigner. Il m'a dit hier: "Il n'y a que moi de malade ici". Et il boit l'eau de Vichy avec frénésie. Mais où allons-nous si, sur vingt personnes, une seule est souffrante, qui est justement le médecin?

amour "illégitime", mais "illégitime": on ne dit pas "illicite", mais "illicite". Alors, il faudrait dire "illisible".

Mais il ne faut pas le dire. Ce néologisme (ainsi que tous les néologismes) est secondement barbare et premièrement inutile. Pourquoi ne voulez-vous pas que le dévouement de votre politicien soit "infatigable", et "infatigable" son activité?... N'est-ce pas déjà très joli?...

Souvenirs de 1870.

Mme Brada, qui publie ces souvenirs dans la "Revue", était à Hambourg en 1870. Les Hambourgeois ne se consolent pas encore de leur annexion récente: ils s'expriment sur Bismarck sans tendresse et sur Berlin avec mépris. La France avait, au contraire, toutes leurs sympathies; ils suivaient nos modes, parlaient volontiers notre langue et, quand on célébrait leur belle ville, disaient modestement qu'elle était bien peu de chose comparée à Paris.

Ils étaient à cent lieues de s'attendre à la guerre. La nouvelle éclata comme un coup de foudre. Le paysan se montra indigne de l'idée de subir la brutalité de l'officier prussien. La bourgeoisie fit meilleure contenance; elle acceptait le devoir patriotique, persuadée toutefois que l'Allemagne serait battue. En peu de semaines, tout changea: "Nous serons vaincus peut-être, disaient encore les sénateurs hambourgeois; mais nous recommencerons et cette fois-là nous irons à Babylone." Chaque jour, on signalait la flotte française à l'embouchure de l'Elbe; les servantes en pleurs s'effrayaient déjà des outrages imminents. "Ah! Madame, qu'est-ce qui est encore arrivé? Il y a des drapeaux pleins la rue!" C'était la capitulation de Sedan; les Allemands eux-mêmes pouvaient à peine y croire. Une réaction se produisit aussitôt dans la population féminine. Maintenant que les Français étaient vaincus, on se promit d'adoucir l'exil des prisonniers. Ils vinrent, et l'on s'étonna de leur réserve. Cet étonnement dura encore plusieurs années après la guerre; il régnait jusque dans Berlin où le vieux empereur déployait mille grâces en faveur de nos diplomates. Du ton de chacun se dégageait la question tacite: "Pourquoi les Français ne veulent-ils pas être nos amis?" Les Allemands se le demandent encore.

En Champagne. On parle d'un négociant qui vient d'avoir des difficultés avec la justice. — En somme, il a fraudé. — Mon Dieu... disons simplement qu'il a manqué aux règles de l'étiquette.

Relevé cette inscription sur une devanture de la rue du 4-Septembre: "Spécialité de bébés. Fournisseur des Cours étrangères."

En Champagne. On parle d'un négociant qui vient d'avoir des difficultés avec la justice. — En somme, il a fraudé. — Mon Dieu... disons simplement qu'il a manqué aux règles de l'étiquette.

Relevé cette inscription sur une devanture de la rue du 4-Septembre: "Spécialité de bébés. Fournisseur des Cours étrangères."

Babioles.

Entre apaches parisiens: — Comment, toi, un pur, tu es abonné à un journal de modes! — Que veux-tu? je suis heureux quand je vois des patrons découpés.

En Champagne. On parle d'un négociant qui vient d'avoir des difficultés avec la justice. — En somme, il a fraudé. — Mon Dieu... disons simplement qu'il a manqué aux règles de l'étiquette.

Relevé cette inscription sur une devanture de la rue du 4-Septembre: "Spécialité de bébés. Fournisseur des Cours étrangères."

LE PROCES CARUSO.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. Micalizzi, à l'instigation, avoua son imposture et reconnut l'innocence de M. Caruso. En conséquence, Mme Giachetti comparait maintenant prévenue de diffamation, tandis que Romati, Loria et Micalizzi sont poursuivis pour subornation de témoins et pour faux témoignage.

Le 25 août a commencé, devant le tribunal correctionnel de Milan, un procès intenté par M. Caruso. On pense qu'il durera plusieurs jours, car il est embrouillé. La chanteuse Ada Giachetti, qui eut jadis avec l'illustre ténor des relations plus tendres, l'accusait d'avoir, avec la complicité de Mme del Chiaro, directrice de la "Pension Excelsior," intercepté une lettre où un certain Gaetano Loria lui proposait pour l'Amérique un engagement théâtral. M. Caruso répondit par une plainte en complot calomnieux, offrant de prouver qu'il avait comblé de bienfaits Mme Giachetti, que celle-ci l'avait trompé avec un chauffeur du nom de Cesare Romati et que tous deux, de concert, lui avaient extorqué par chantage diverses sommes d'argent. Une double instruction fut ouverte. Entre temps, Mme Giachetti ayant déclaré à un interviewer que M. Caruso lui avait volé ses bijoux, celui-ci déposa une plainte en diffamation. La chanteuse riposta par une dénonciation de faux en écritures publiques, le ténor ayant fait attribuer un faux étiquetage aux deux fils qu'il avait eus d'elle. L'instruction fut longue; elle aboutit sur plusieurs points à des ordonnances de non-lieu. Le juge renvoya M. Caruso et Mme del Chiaro de la plainte pour lettre interceptée, et il renvoya pareillement Mme Giachetti et M. Loria, son agent d'Amérique, de la plainte en calomnie relative à ce sujet. Pour l'affaire de faux en état civil, il constata que le délit était couvert par la prescription. Il ne retint donc que la plainte en diffamation contre Mme Giachetti, à propos des bijoux. C'est alors que l'affaire se compliqua soudain. De nouveaux documents produits par M. Caruso nécessitèrent un supplément d'enquête, d'où résultèrent de nouvelles charges contre Gaetano Loria, Cesare Romati et un homme Vincenzo Micalizzi Turco. Ce Micalizzi, à l'instigation du chauffeur Romati et de l'agent Loria, avait déposé devant le préteur que, dans un restaurant de New York, il avait entendu affirmer par un certain Wielmann que M. Caruso était en possession d'une lettre de Loria à Mme Giachetti. Et, d'autre part, Loria s'était vanté à Paris d'avoir suborné ce faux témoin par vengeance personnelle contre le ténor et Mme del Chiaro. M